

# Planning des activités des vacances de printemps du 22 au 26 avril 2024



*A la découverte des métiers !*



## LES MINIONS (Les Maternelles)

	Lundi 22 Avril	Mardi 23 Avril	Mercredi 24 Avril	Jeudi 25 Avril	Vendredi 26 Avril
Matin	Viens faire ton plus beau tatouage 	<b>A la découverte du métier de naturaliste aux Landes de Bilais</b>	Enfile tes bottes et deviens un vrai jardinier + 	 Mets ton tablier et deviens chef pâtissier	 <b>Le P'tit Festi</b> <b>+6€</b> Le rendez-vous de l'année à ne pas manquer pour tous les enfants des centres de loisirs (Structures gonflables, spectacles, jeux...)
Midi	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>		<b>Repas</b>	
Après-midi	L'hôpital des doudous ouvre ses portes au centre de loisirs  Hôpital Nounours	Découvre le métier de coach sportif 	Ma vie de Bibliothécaire <b>Réservation à la journée uniquement + Apporte ton Nique-Nique</b>	Je suis un sculpteur en herbe 	<b>Réservation à la journée uniquement + Apporte ton Nique-Nique</b>

## LA TEAM MARIO (Les élémentaires)



	Lundi 22 Avril	Mardi 23 Avril	Mercredi 24 Avril	Mardi 23 Avril	Vendredi 26 Avril
Matin	Découvre le métier d'animateur et anime un Pouik-Pouik	Mets ton tablier et deviens chef pâtissier 	<b>+6€</b> <b>Toutes et tous à vos maillots !</b> <b>Visite Guidée du FC Nantes Tour</b>  	 Deviens cinéaste en réalisant ton STOP MOTION	 <b>Le P'tit Festi</b> <b>+6€</b> Le rendez-vous de l'année à ne pas manquer pour tous les enfants des centres de loisirs (Structures gonflables, spectacles, jeux...)
Midi	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>		<b>Repas</b>	
Après-midi	<b>Visite de la Boulangerie de Drefféac</b> pour découvrir tous les secrets de la fabrication du pain 	Ma vie de sportif au city-stade	(Nombre de places limité*) <b>Réservation à la journée uniquement + Apporte ton Nique-Nique</b>	Le métier de graveur sur verre, c'est tout un art ! 	<b>Réservation à la journée uniquement + Apporte ton Nique-Nique</b>

\*Nombre de places limité : les réservations se font par ordre d'arrivées.





Pour tous les enfants âgés de 4 à 11 ans

Centre de Loisirs des Super-Héros

Horaires : 08h00-17h00  
+ garderie le matin dès 07h30 et le soir jusqu'à 18h30

1 rue du Chêne  
44530 Drefféac  
02.40.70.95.61  
alsh@mairie-drefféac.fr

**ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES et/ou ACCUEIL MERCREDI PERISCOLAIRE**  
**Tarifs Commune et Hors Commune 2023/2024**

Tarifs selon le Quotient Familial	QF>450		451 à 650		651 à 850		851 à 1050		1051 à 1200		1201 à 1350		1351 à 1500		1501 et +	
	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC
Journée complète 08h00-17h00	7,35 €	9,45 €	8,30 €	10,49 €	9,35 €	11,64 €	10,61 €	12,93 €	11,97 €	14,34 €	13,55 €	15,93 €	15,33 €	17,67 €	17,33 €	19,62 €
Matin sans temps de repas 08h00-12h00	4,67 €	5,72 €	5,17 €	6,35 €	5,70 €	7,05 €	6,30 €	7,82 €	6,96 €	8,68 €	7,70 €	9,64 €	8,51 €	10,70 €	9,40 €	11,89 €
Matin avec temps de repas 08h00-13h00	5,25 €	6,77 €	5,78 €	7,46 €	6,35 €	8,19 €	6,99 €	9,01 €	7,69 €	9,91 €	8,45 €	10,91 €	9,30 €	12,00 €	10,23 €	13,20 €
Après-midi sans temps de repas 13h00-17h00	4,67 €	5,72 €	5,17 €	6,35 €	5,70 €	7,05 €	6,30 €	7,82 €	6,96 €	8,68 €	7,70 €	9,64 €	8,51 €	10,70 €	9,40 €	11,89 €
Après-midi avec temps de repas 12h00-17h00	5,25 €	6,77 €	5,78 €	7,46 €	6,35 €	8,19 €	6,99 €	9,01 €	7,69 €	9,91 €	8,45 €	10,91 €	9,30 €	12,00 €	10,23 €	13,20 €
Temps de garderie à la ½ heure (07h30-08h00 ou 17h00-17h30 ou 17h30-18h00 ou 18h00-18h30)	0,83 €	1,06 €	0,92 €	1,17 €	1,02 €	1,30 €	1,13 €	1,45 €	1,25 €	1,61 €	1,39 €	1,78 €	1,55 €	1,98 €	1,71 €	2,20 €

C: Commune HC : Hors Commune

Pour l'accueil de loisirs vacances et la garderie, un dégrèvement est appliqué pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant le centre en même temps.

Pour le 2ème enfant présent : -10%, pour le 3ème enfant et plus : -15%

Les tarifs applicables pour les sorties sont : activité 1 : 4€, activité 2 : 6€ et activité 3 : 8€ (en fonction du prix de l'entrée).

Le tarif applicable pour une nuitée sur site est de 10€

Un petit déjeuner payant (1€) peut être servi jusqu'à 08h00. Le goûter est offert par la commune.

Sur le temps de repas de 12h00 à 13h00, un repas payant (4,49€) est servi.

Pour les assistants familiaux qui accueillent des enfants confiés par les services de la protection de l'enfance et résidant dans la commune, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'application d'un tarif minimum, correspondant au premier barème du quotient familial.

En cas de dépôt tardif de dossier ou de réinscription hors délai, une pénalité financière de 10€ par enfant sera facturée.

Au cas où un enfant ne serait pas repris à l'heure de fermeture par une personne habilitée, une pénalité financière de 5€ par enfant sera appliquée pour retard.

À la découverte des

